

ÉLECTIONS

Pour voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Pour les nouveaux arrivants ou en cas de changement d'adresse sur la Commune, vous devez vous inscrire en Mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, au plus tard le 4 mars 2022.

SCOLAIRE / ENFANCE

Ecole Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 sont ouvertes pour les nouveaux élèves. Elles se font en deux temps : se procurer en Mairie et dès à présent, un formulaire de demande d'inscription. Puis, contacter la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE, par téléphone au 04.72.54.72.75 (vendredi toute la journée), pour inscrire votre enfant.

Ecole Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Documents à remplir en Mairie. Pour information, coordonnées de Mme RATON, directrice de l'école élémentaire : 04.72.54.72.77

CONSCRITS

Sous réserve des conditions sanitaires, les classes en 2 seraient heureuses de vous accueillir dans les différentes décades pour faire la fête des conscrits dans les rues du village les 29 avril et 1^{er} mai 2022 dans la convivialité et la bonne humeur ! Si vous n'êtes pas encore inscrits, contact :

classeen2chazay@gmail.com Président : André BRUNDU 06 23 83 69 94.

Rendez-vous dimanche 27 mars de 10h à 13h, sous le préau de la Maison des Associations pour une tartiflette à déguster sur place ou à emporter.

VENTE DE PIERRES DOREES

Notre commune cofinçant le Musée et l'Espace Pierres Folles, les propriétaires chazéens assujettis à la taxe foncière peuvent acheter jusqu'à 10 tonnes de pierres par an, sur rendez-vous uniquement, du 2 mars au 30 novembre. Renseignements : Espace Pierres Folles au 07.69.06.71.44 et sur le site : <http://www.espace-pierres-folles.fr/>

ENVIRONNEMENT

- Chenilles processionnaires : Les pièges sont en place pour la saison sur le parc de la Mairie. Pour vous en débarrasser sur le domaine privé, veuillez contacter un professionnel.

Merci de signaler en Mairie les nids aperçus sur le domaine public :
04 72 54 72 54

- Rats : La dératisation de la commune a eu lieu les 14 et 15 février.
Merci de signaler en Mairie les lieux où vous en avez vu de façon précise afin d'intervenir.

AGENDA

Mercredi 9 et

Jeudi 10 mars

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Mission Locale

Jeunes de 16 à 26 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.
Contact : 04 74 02 91 50

Mardi 8 et 22

mars

Ramassage du Tri sélectif

Nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars

Passage à l'heure d'été

Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :

Samedi 5 mars

Michèle Balsa

Animation - Culture et Cinéma – Fêtes et cérémonies – Tourisme et Jumelage

Samedi 12 mars

Jacky LAGRANGE

Environnement, cimetière

Samedi 19 mars

Karine MALLARD

Petite enfance – Solidarité et action sociale

Samedi 26 mars

Yves CHALANDON

Affaires Scolaires – Conseil Communal d'enfants - Jeunes – Sécurité publique

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore, tels que tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ..., peuvent être effectués :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h00 à 12h00, et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Attention ! Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation. Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables de 7h00 à 20h00. Les arboriculteurs, les viticulteurs et les agriculteurs ne sont astreints à aucun horaire, y compris les jours fériés. En ne respectant pas les horaires, le contrevenant s'expose à des sanctions, à savoir :

- Une amende de 3^{ème} classe à 68 €,
- Des poursuites judiciaires.

MANIFESTATIONS

- **LE SOU DES ECOLES** organise un CARNAVAL, mercredi 2 mars à 16h, Maison des Associations.

Défilé, vente de crêpes et boissons. Venez avec votre plus beau déguisement !

- **LA (PARENTHÈSE)** présente une comédie EXTRA (conjugale !) le jeudi 3 mars 2022 à 20h30 salle Jeanne d'Arc. Réservation : 06 60 34 61 18 ou sur le site : www.laparenthesechazay.wixsite.com/1234

- **LES TRETEAUX DU BABOIN** : présente « Le Bourgeois gentilhomme » de Molière. Salle Jeanne d'Arc.

Vendredis 18 et 25 mars à 20h30, samedis 19 et 26 mars à 20h30, dimanche 27 mars à 15h.

Tarifs : 8 €, -12 ans et FNCTA : 5 €. Toutes les infos sur : <https://www.lestreteauxdubaboin.fr/>

- **NETTOYAGE DE PRINTEMPS** : Samedi 19 mars de 8h30 à 12h30. Travail en équipes de 8h30 à 11h00 : rendez-vous à 8h30, Mairie de Chazay d'Azergues. Se munir de bottes, les gants et les sacs seront fournis. Rassemblement de toutes les équipes à 11h30 : rendez-vous à LES CHERES, Ecole Primaire les 3 Châteaux. Casse-croûte offert et animations pour les enfants. Les enfants devront impérativement être accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

- **Amicale Chazéenne Voyages et Loisirs – ACVL** : VALENCE (Drôme). Centre historique "sur les pas de Bonaparte", vous propose le 19 mars 2022 une sortie d'une journée à la découverte de Valence, ville militaire du 18^{ème} siècle sur les traces du jeune lieutenant d'artillerie à l'avenir prometteur. Déjeuner dans un restaurant de Valence. Informations : 06.81.25.42.46 ou acvl69@free.fr

- **LA GRANDE LESSIVE** : La Municipalité de Chazay vous invite à participer à la Grande Lessive du 24 mars qui aura lieu Place de la Platière. Le thème de cette édition est « Ombre(s) portée(s) ». Cette manifestation consiste à exposer des dessins sur des fils installés sur la Place de la Platière. Vous trouverez tous les détails pratiques pour exposer votre réalisation sur le site internet de la Mairie.

- **CLASSES EN 2** : dimanche 27 mars de 10h à 13h, Tartiflette, sous le préau de la Maison des Associations.

- **AMIS DES JARDINS DE CHAZAY** : « Trucs et Trocs » dimanche 17 avril 2022 de 10h à 18h.

Dès maintenant : préparez vos plantes, boutures, graines, et vos outils (non motorisés) à échanger ou à donner. Participez au concours des plus beaux nichoirs, hôtels à insectes ou à chauve-souris (téléphonez au préalable pour les déposer). Contact et renseignements : 06 07 32 14 54.

Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

Médecins de garde en Mars :

Dim 06: Dr MASSON (Quincieux) 04 78 91 17 57

Dim 13: Dr SAMMUT (Lissieu) 04 72 54 90 19

Dim 20: Dr MASSON (Chazay) 04 78 43 67 85

Dim 27: Dr FRANGE (Lucenay) 04 74 66 83 06

Pharmacies de garde :

Dimanche 06 mars : TERNAND

Dimanche 13 mars : POMMIERS

Dimanche 20 mars : CHATILLON

Dimanche 27 mars : VAL D'OINGT